

Le Concours Lumières®
invite chaque année
les maîtres d'ouvrage publics
ou privés à réinventer
l'éclairage nocturne...



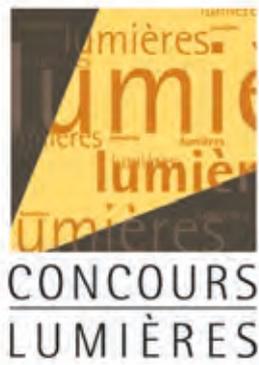
... au service du développement
durable de leurs territoires

Un concours co-organisé par Philips Lighting et le SERCE

PHILIPS

SERCE

SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE



Récompenser les initiatives des maîtres économiques des territoires

Loin d'être accessoire, la mise en valeur par l'éclairage peut permettre à une collectivité de redonner de la cohésion sociale à des espaces urbains mal identifiés, dynamiser l'attractivité touristique et par-delà l'activité économique d'un territoire, que ce soit à l'échelle d'un site, d'un quartier ou bien d'une ville. Souvent porteuses d'innovations, parfois d'audaces, ces réalisations animent et donnent à voir au plus grand nombre différentes facettes de l'identité locale.

« La présidence du jury m'offre la possibilité d'apprécier, via les nombreuses réalisations présentées au Concours, l'intérêt croissant qu'ont les maîtres d'oeuvre et les maîtres d'ouvrage, pour un éclairage maîtrisé, optimisé et à haute valeur ajoutée. L'éclectisme du jury (architecte, paysagiste, Directeur de services techniques de collectivités, expert en éclairage public, journaliste...) permet de juger les réalisations avec le prisme à la fois technique, économique et esthétique, dont le fil conducteur doit nécessairement contribuer à créer du lien social et favoriser le développement économique local, régional ou national. La concordance de nos attentes associée à la complémentarité de nos différents points de vue, a permis de décerner deux prix d'encouragement en plus des trois premiers prix. Nous avons salué la richesse d'interprétation de l'utilisation de la lumière, sa dimension sociétale, son caractère économique et écologique ainsi que sa résonance sociale. »

Louis Albert de Broglie

Président du Concours Lumières 2014-2015,
PDG de Deyrolle pour l'Avenir.

2014



3^{ème} prix

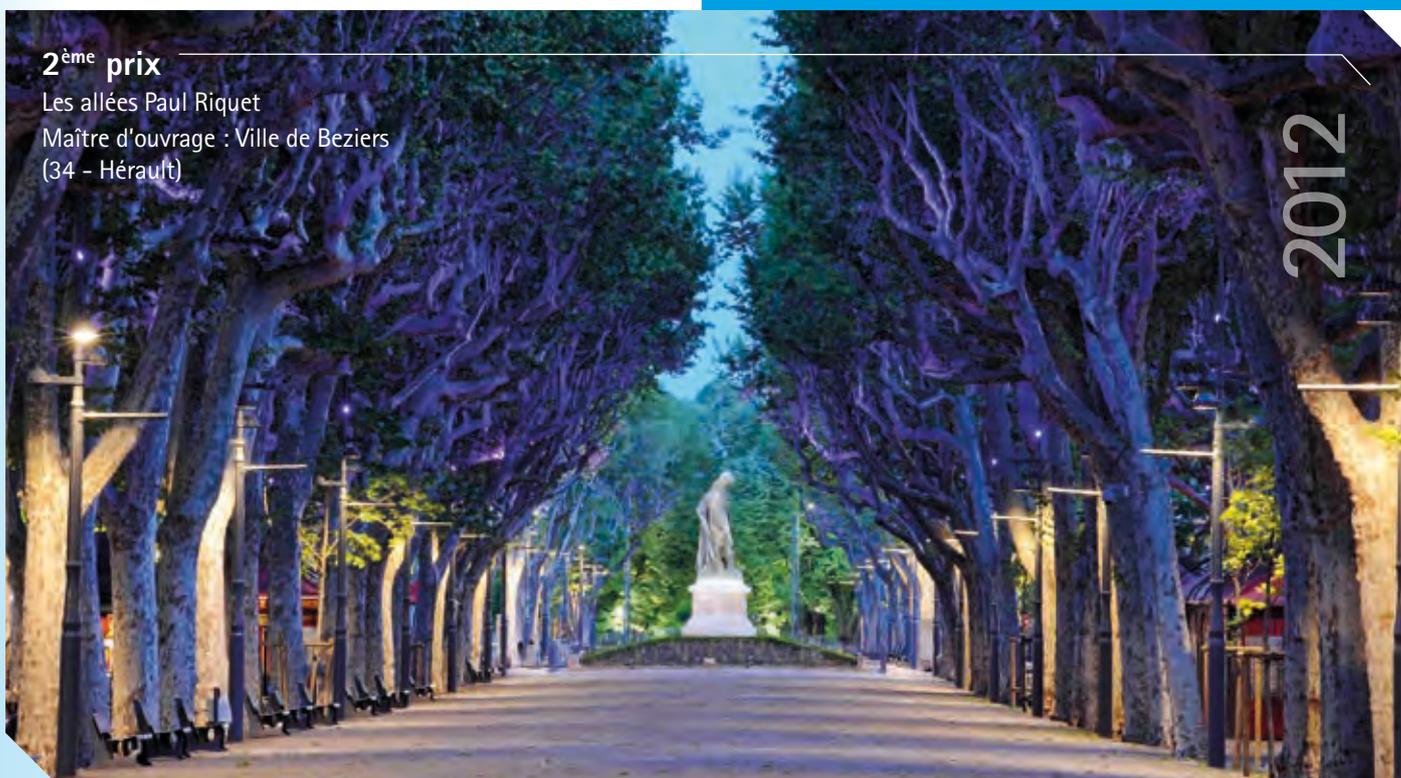
Place Charles III

Maître d'ouvrage : Ville de Nancy et Communauté urbaine Grand Nancy (54 - Meurthe-et-Moselle)

2^{ème} prix

Les allées Paul Riquet

Maître d'ouvrage : Ville de Beziers (34 - Hérault)



2012

Concours

d'ouvrage pour développer l'attractivité

Un concours qui s'adresse à tous les maîtres d'ouvrage publics ou privés et récompense une grande variété de projets

Il s'adresse à tous les maîtres d'ouvrage, publics ou privés ayant réalisé au cours des deux dernières années la mise en lumière d'un monument, site urbain ou rural, jardin ou ensemble paysager, ancien ou contemporain.

L'éclairage doit être **pérenne et visible par tous gratuitement**. Sont exclues les illuminations festives non permanentes et les mises en lumière reposant sur la seule projection d'images.



2013

3^{ème} prix

Viaduc de Chaumont

Maître d'ouvrage : Ville de Chaumont (52 - Haute Marne)

2014



1^{er} prix

Mise en lumière d'un chai de stockage

Maître d'ouvrage : LCB Logistique (33 - Gironde)

“ Plus de 120 lauréats primés depuis 27 ans ”

Les conditions de participation

Le dossier de participation est disponible auprès du SERCE. Il précise l'ensemble des informations à fournir.

Il doit rassembler notamment, un descriptif du monument ou du site éclairé, une note d'intention du concepteur, une fiche technique sur l'installation réalisée ainsi que des précisions chiffrées destinées à évaluer l'efficacité énergétique de la réalisation.

L'examen sur dossier nécessite de la part du maître d'ouvrage candidat, la fourniture de photographies d'excellente qualité pour permettre au jury de se déterminer lors de la projection des visuels.

Des conseils, délivrés par un photographe professionnel, sont transmis lors de l'inscription afin d'optimiser le dossier photographique.

Concours lumières®



Associer l'innovation, l'esthétisme et la

En mettant à l'honneur la mise en valeur par la lumière d'éléments du patrimoine, monumental ou paysager, historique ou contemporain, le Concours Lumières® fait rimer innovation technologique, esthétique et efficacité énergétique.

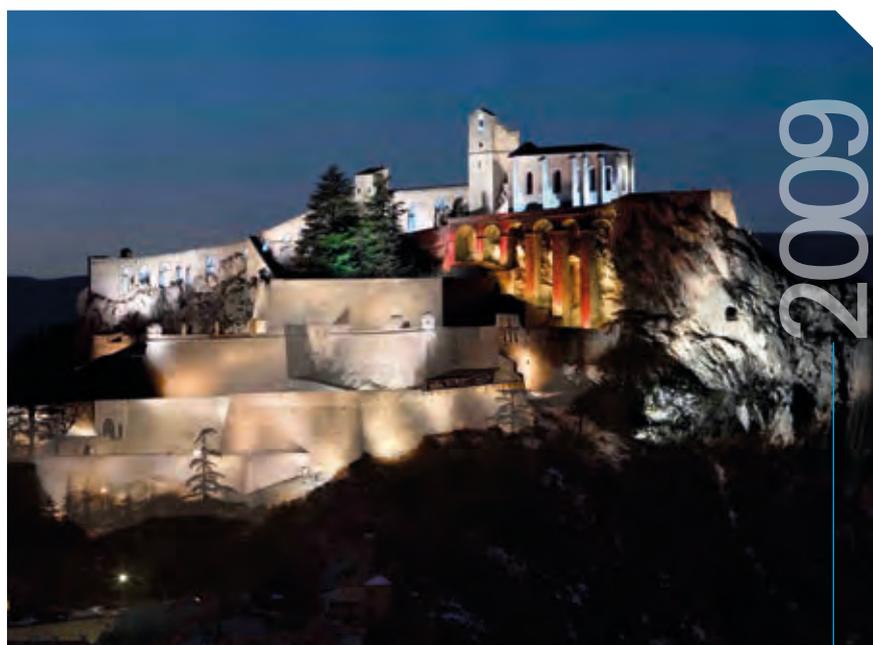
« Les monuments historiques représentent encore une part importante des candidatures, mais elle baisse... Une évolution, plus récente réside dans les technologies utilisées. Les coûts de fonctionnement sont désormais examinés de très près par les maîtres d'ouvrages. L'heure est à l'efficacité énergétique, concept important intégré depuis trois ans dans les critères de sélection du jury ».

François-Michel Gonnot, Président du Club Energie et Développement, Député de l'Oise de 1988 à 2012, Président du Concours Lumières de 2003 à 2013.



1^{er} prix ex-aequo

La Grue Caillard
Maître d'ouvrage :
Grand port maritime
de la Rochelle
(17 - Charente-Maritime)



1^{er} prix ex-aequo

Citadelle de Sisteron et le rocher de la Baume
Maître d'ouvrage : Ville de Sisteron
(04 - Alpes-de-Haute-Provence)

L'espace public est un lieu de passage et de rassemblement à l'usage de tous. Les initiatives et réalisations novatrices en matière d'éclairage montrent qu'elles révèlent au plus grand nombre une parcelle de notre identité culturelle à l'échelle du territoire, ce qui dénote un intérêt croissant des collectivités locales pour la mise en valeur de leur patrimoine.

Concours



performance énergétique



1^{er} prix

Cimetière du Parc de Clamart

Maître d'ouvrage : Syndicat intercommunal du Cimetière du Parc de Clamart (92 - Hauts-de-Seine)

Le déroulement du Concours Lumières®

Cinq grandes étapes jalonnent le Concours Lumières® :

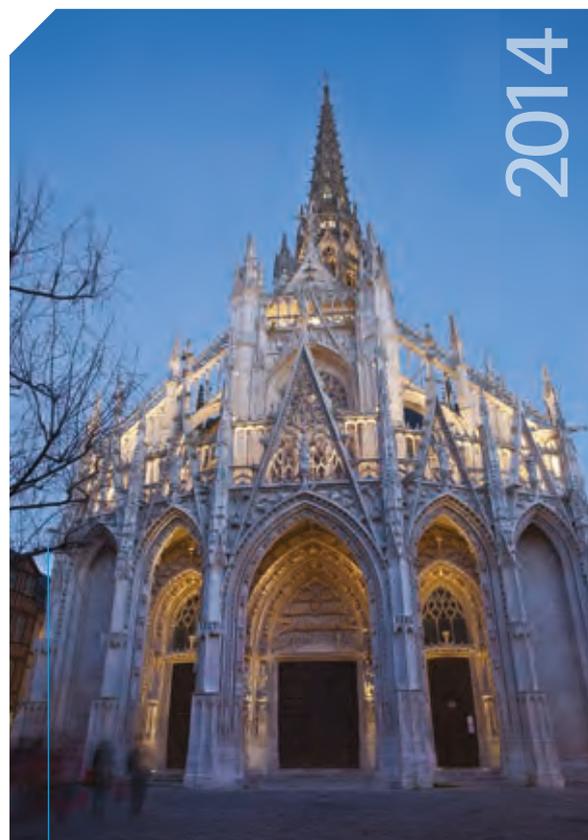
Etape 1 : Lancement du concours fin octobre,

Etape 2 : De fin octobre jusqu'au 30 janvier, demande du dossier d'inscription auprès du SERCE,

Etape 3 : Transmission des dossiers de candidatures au SERCE jusqu'à mi mars,

Etape 4 : En mai, délibération du Jury et publication du palmarès,

Etape 5 : De septembre à mi-décembre, remise des prix du Concours Lumières® en régions.



2^{ème} prix

Eglise Saint-Maclou

Maître d'ouvrage : Ville de Rouen (76 - Seine-Maritime)

Une mise en valeur par l'éclairage depuis plus de 27 ans

Initialement intitulé « Concours Lumières et Monuments », c'est le célèbre réalisateur des « Enfants du paradis », Marcel Carné, qui fût le président du jury de la première édition. En 1991 le concours fût rebaptisé « Concours Lumières® », élargissant ainsi son champ d'action au patrimoine moderne, sites ruraux ou urbains et à la mise en valeur d'agglomérations. Il est organisé par le SERCE (Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique) en partenariat avec Philips Lighting depuis 1987, date de sa création et parrainé par le groupe Moniteur depuis 1996.

Traditionnellement orientées vers l'illumination des monuments historiques et sites remarquables, les installations de mise en lumière s'étendent désormais aux **bâtiments industriels et ouvrages d'art**, tels que les ponts, viaducs, cheminées industrielles, grues, châteaux d'eau... Tout un pan d'un patrimoine jusqu'alors ignoré et dorénavant révélé au grand public. Les sites naturels quant à eux ne sont pas en reste et font l'objet de réalisations qui cherchent à mieux prendre en compte la biodiversité.



Valoriser le savoir-faire des professionnels

16 500 €
répartis en 3 prix :

- 1^{er} prix : 7 000 Euros
- 2^{ème} prix : 5 500 Euros
- 3^{ème} prix : 4 000 Euros



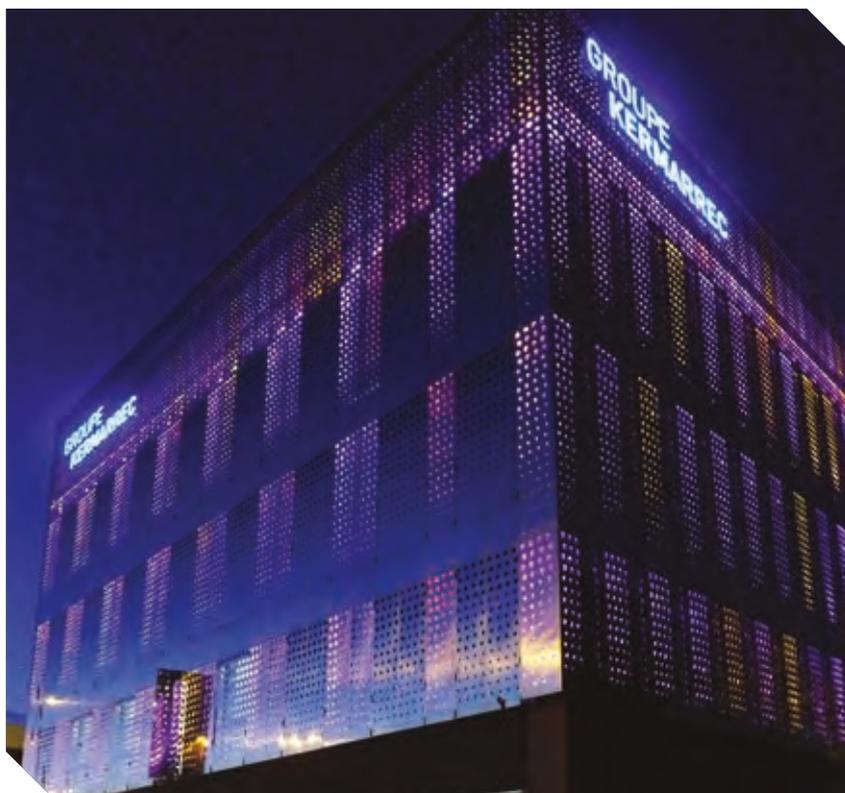
2008

2^{ème} prix

Site du Château d'Alleuze
Maître d'ouvrage : Syndicat mixte
du lac Garabit / Grand Val
(15 - Cantal)

1^{er} prix ex-aequo

Grille royale du Château de Versailles
Maître d'ouvrage :
Établissement public du Musée
et du Domaine national de Versailles
(78 - Yvelines)



2013

1^{er} prix

Immeuble EKYO

Maître d'ouvrage : KERMARREC PROMOTION (35 - Rennes)

Le Concours Lumières®

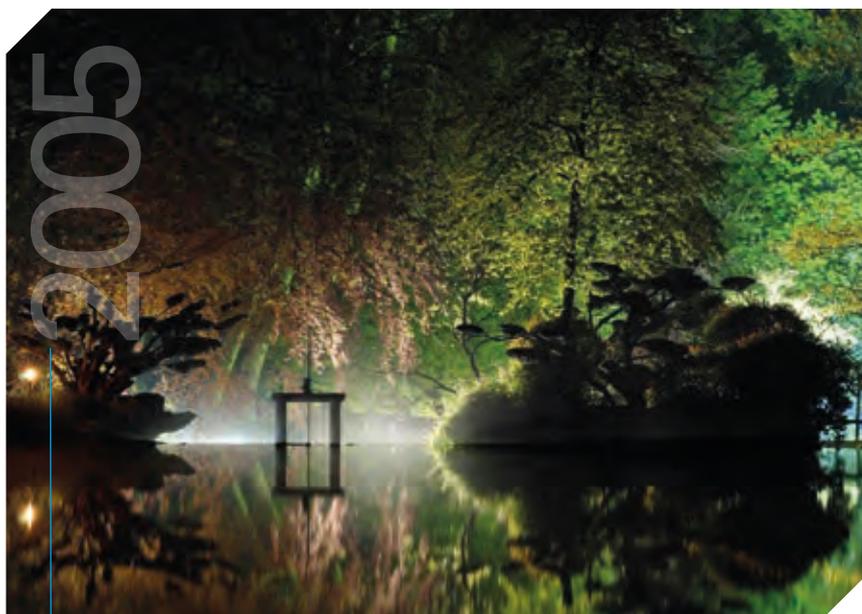
*récompense les réalisations des petites communes
comme celles des grandes villes. Il valorise l'association des savoirs-faire
des concepteurs lumière, des constructeurs de matériel d'éclairage
et des entreprises d'installation.*



2010

lumières®

de la filière de l'éclairage



2005

Mention spéciale du jury

Parc oriental de Maulévrier

Maître d'ouvrage : Ville de Maulévrier
(49 - Maine-et-Loire)

« La lumière, qui est aussi la vie, est devenue un outil d'animation sociale, de redécouverte par nos concitoyens de la valeur de leur patrimoine commun et finalement un formidable vecteur pour la réappropriation de certains territoires... De nombreuses communes, grandes ou petites, réussissent à faire un usage citoyen de la mise en lumière. C'est-à-dire pour redonner de la cohésion à un centre-ville inscrit dans un tissu urbain originellement peu structuré, ou bien encore pour faire vivre une agglomération dépourvue d'un lieu de rencontre fort, ou pour scénariser une possibilité de promenade nocturne ».

Jean-Paul Delevoye, Président de l'Association des Maires de France de 1992 à 2002, ancien parlementaire, ministre, Président du Jury du Concours Lumières en 2002.

Concours lumières®

Le Jury

Le jury est composé de professionnels de l'éclairage, de responsables de l'aménagement des villes, d'élus, d'architectes et paysagistes. Il est présidé depuis 2014 par Louis Albert de Broglie, PDG de Deyrolle pour l'Avenir.

Il fonde son jugement sur le caractère esthétique des illuminations, la qualité, l'originalité, la mise en œuvre technique et la pertinence de la valorisation des lieux par l'éclairage.

Outre ces critères, depuis deux ans, l'optimisation de la performance énergétique est venue s'ajouter aux éléments d'appréciation des dossiers présentés.



2012

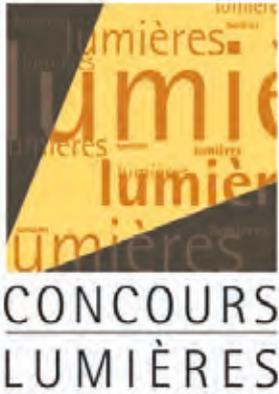
1^{er} prix

Basilique Notre-Dame

Maître d'ouvrage : Ville de Boulogne-sur-Mer (62 - Pas-de-Calais)

Concours lumières®

A propos des organisateurs du Concours Lumières®



Un renseignement ?
Obtenir un dossier
d'inscription ?

Marielle Mourgues,
Tél. : 01 47 20 69 45
m.mourgues@serce.fr

www.serce.fr



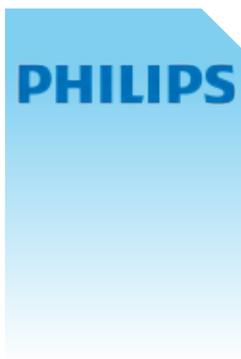
Une profession, partenaire des collectivités locales

« Le SERCE (Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique) a créé il y a plus de 27 ans le Concours Lumières, en partenariat avec Philips Lighting, afin de valoriser les initiatives des maîtres d'ouvrages désireux de mettre en valeur leur patrimoine et d'animer leur territoire.

Chaque réalisation primée témoigne de la capacité d'innovation et du savoir-faire des professionnels de l'éclairage et notamment des installateurs que nous représentons. De la conception aux travaux d'installation jusqu'à la maintenance, les mises en lumière résultent d'une réflexion globale alliant esthétique et performance énergétique.

Les projets qui nous sont présentés chaque année, attestent de la sensibilisation des entreprises à une bonne intégration des projets dans l'environnement et nous ne pouvons que nous en féliciter. »

Guy Lacroix, Président du SERCE



Philips, acteur historique du métier de l'éclairage dans le tissu industriel français

« Fort de 125 ans d'expérience, Philips innove en développant une nouvelle gamme de services et de solutions pour aider à répondre aux défis que représentent la recherche d'efficacité opérationnelle, la réduction des consommations énergétiques, la sécurité et le confort des utilisateurs. L'avènement de la lumière connectée permet d'en optimiser ses usages en offrant une nouvelle dimension à la lumière et ainsi entrer concrètement dans le monde des Smart City.

Aux côtés du SERCE dans le cadre du Concours Lumières, Philips Lighting et ses partenaires Entreprises encouragent les collectivités territoriales et exploitants privés à la mise en oeuvre de ces solutions techniques pour des réalisations lumière remarquables qui ont valeur d'exemples. »

Laurent de Bray, Directeur Général de l'activité Lighting de Philips France.



2008

Prix spécial
XX^{ème} anniversaire

Parc du Haut Fourneau U4
(Uckange)

Maître d'ouvrage :
Communauté
d'Agglomération
du Val de Fensch
(57 - Moselle)

Photographies de couverture : LCB Logistique : © Arthur Péquin
Eglise Saint Maclou (Ville de Rouen) : © Barbara Cabot - Place Charles III (Ville de Nancy) : © Patrick Rimoux
Sisteron : Photothèque SPIE / ©Xavier Boymond - Versailles : ©JP Humbert
Maulévrier : ©Etienne Lizambard - Grue Caillard (La Rochelle) ; Pont sur la Loire à Langeais ;
Ville de Boulogne sur Mer : Néolight / ©Sylvain Bigot
Cimetière de Clamart : ©Emmanuel Calante - EKYO : ©Olivier Davy - Parcours Lumière - Château Alleuze : ©DR
Allées Paul Riquet à Béziers : ©Marc Gérard - Parc du Haut fourneau d'Uckange : " Tous les Soleil " de Claude Lévêque
Parc du haut fourneau U4 à Uckange - ©Communauté d'agglomération du Val de Fensch

PHILIPS SERCE
SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE